

RÉGLEMENTATION MARITIME DU TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

Chapitre 1.3 de l'IMDG

Public

Acteurs du transport maritime de marchandises dangereuses conditionnées en colis, conteneurs, conteneurs-citernes, et citernes mobiles .

Référence **M1MAR**

Durée : 1 j / 7 h

Objectifs

Assurer la conformité des expéditions de marchandises dangereuses dans une chaîne de transport multimodal comportant un parcours maritime.
Trouver les informations réglementaires indispensables dans le code IMDG.
Référence : Obligation de formation édictée au 1.3 de l'IMDG.

Prérequis : /

Programme

ACCUEIL - PRÉSENTATION DU PROGRAMME

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

LES CONVENTIONS INTERNATIONALES

LE CODE INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES ET LE RÈGLEMENT FRANÇAIS RELATIF À LA SÉCURITÉ DES NAVIRES

RÈGLEMENT TRANSPORT ET MANUTENTION PORTUAIRE DES MD

CHAMP D'APPLICATION ET STRUCTURE DES RÈGLEMENTS

RISQUES PRÉSENTÉS PAR LES MATIÈRES

CLASSIFICATION DES MATIÈRES

RECHERCHER L'INFORMATION DANS LA LISTE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS D'EMBALLAGE

QUANTITÉS LIMITÉES IMDG

ETIQUETAGE ET MARQUAGE DES COLIS

CONFORMITÉ DES ENGINES DE TRANSPORT

DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES

ETABLISSEMENT DES DOCUMENTS

MANUTENTION ET CHARGEMENT

INTERDICTIONS DE CHARGEMENT EN COMMUN

RÈGLES D'EMPOTAGE DES CONTENEURS

SÛRETÉ : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

MARCHANDISES À HAUT RISQUE ET PLAN DE SÛRETÉ

DESSERTE DES PORTS MARITIMES ET CIRCULATION À 44 T DES VÉHICULES

RESPONSABILITÉS DE L'EXPÉDITEUR ET DU CHARGEUR

QUESTIONS DIVERSES - SYNTHÈSE, ÉVALUATION DU STAGE

THÉORIE = 100 %



Présentations multimédia



Utilisation des règlements



Livret de synthèse de la formation